

Gland, le 3 mai 2024

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 2 mai 2024**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 56 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement :
- du pavillon Mont-Blanc 29;
 - du 1^{er} étage de Borgeaud 12;
 - et de locaux de Montoly 1;
- consécutifs à une réorganisation de certains services de l'Administration communale;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 527'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 527'000.-;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 9'600.-, soient mises au budget de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

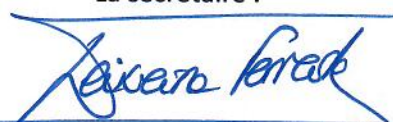
Le président :



Sébastien Bertherin



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira